

Image not found or type unknown



Cumul contrat d'apprentissage et contrat à temps partiel

Par **Mat2009**, le **31/03/2009** à **19:37**

Bonjour, je suis actuellement sous contrat d'apprentissage mais en rythme 6 mois en entreprise et 6 mois à l'école. Comme je suis en cours en ce moment, j'aimerais pouvoir trouver un "job étudiant" de 10 ou 15h, déclaré. J'ai lu qu'on pouvait dans le secteur privé cumuler les contrats jusqu'à 48h par semaine. Comme mon contrat est à 35h (même si je ne travaille pas en ce moment en entreprise), je pourrais donc avoir un job étudiant de 13h maxi? Est-ce possible et légal? Merci d'avance pour votre réponse.